

# Comité du Bien Canal du Midi



**Atelier « Acteurs et gouvernance »**  
**Bram – Jeudi 05 décembre 2019**



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

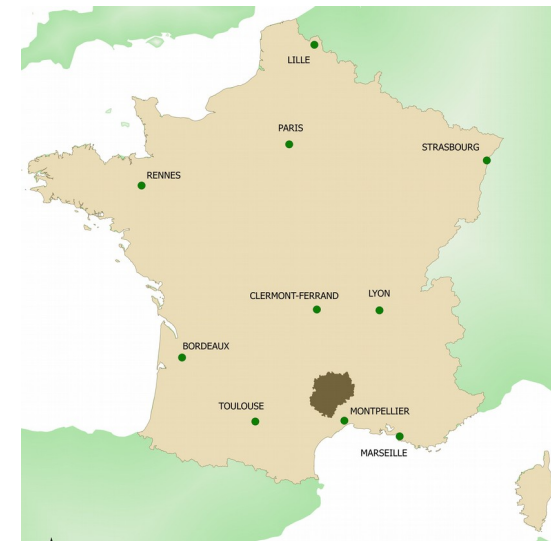


Les Causses et les Cévennes,  
paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen  
inscrit sur la Liste du patrimoine  
mondial en 2011



Paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen  
**Causses & Cévennes - UNESCO**

# Le Bien « Causse & Cévennes »





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



**Les Causse et les Cévennes,**  
**paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen**  
inscrit sur la Liste du patrimoine  
mondial en 2011

- 3 023 km<sup>2</sup> inscrits
- 4 départements
- 134 communes en zone cœur
- 97 communes en zone tampon
- 5 villes portes
- 3 entités géologiques
- des protections fortes existantes

**ALÈS** Les cinq villes-portes

# Des outils pour l'appropriation

- Un **webdocumentaire** pour les écoles et le grand public [Webdoc](#)
- Une **thèse CIFRE** en géographie et ethnologie grâce à un partenariat EIREST /UMR anthropologie-chaire UNESCO Sorbonne et Muséum Histoire naturelle.

Deux objectifs :

- un scientifique : connaissance des pratiques et représentations, sensibilité aux paysages des éleveurs, touristes et co-gestionnaires
- opérationnel : nourrir les réflexions pour le schéma d'interprétation qui est une action de notre plan de gestion 2015-2021.



# Les premiers résultats :

- Les éleveurs : profession distante vis à vis du processus de patrimonialisation, réactions variées : crainte, espoir, curiosité, incompréhension, questionnement sur leur rôle au sein du site
- Les touristes : destination nature où l'intérêt pour les paysages occulte la dimension agricole, méconnaissance du site (*paysage culturel, agropastoralisme*)
- Les co-gestionnaires : fierté, cohérence partielle mais vision relativement partagée, reste nébuleuse de la gouvernance.

➔ De fait : interroge le processus même de ce type de patrimonialisation savante.



# Le rôle du gestionnaire entre les acteurs :

- Le rôle du gestionnaire : passerelle entre cette inscription « savante » et la mise en œuvre concrète de la valorisation et de l'appropriation
- Lien avec le Conseil scientifique avec ce que cela comporte comme limite :
  - + : caution scientifique des contenus
  - + : permet afficher des positions non prévues dans plan de gestion
  - : faire attention à sa composition, écueil possible
  - +/- : un travail de vulgarisation à faire par le gestionnaire pour que soit appropriable par tous.



# En vous remerciant pour votre attention !

**Nous contacter :**

*Entente Interdépartementale  
des Causses et des Cévennes  
23, Ter avenue Jean Monestier  
48400 FLORAC*

*Tél : 04 66 48 31 23  
Contact@causses-et-cevennes.fr*

**Site internet : [www.causses-et-cevennes.fr](http://www.causses-et-cevennes.fr)**

